

On dépose au bureau des affaires étrangères.  
SOCIÉTÉ PARIS. PARIS, par transfert et à dépense.

# MESSAGER

DE TAHITI.

Papeete, le 22 Novembre 1857.

**AVIS OFFICIEL.****Administration de la marine.****TRAUX ET APPROVISIONNEMENT.****Avis d'adjudication.**

Il sera procédé en vente publique, le 1<sup>er</sup> décembre 1857, à midi, dans le cabinet de l'Ordonnance à Papeete, en présence et avec le concours de qui de droit, à l'adjudication sur submissions cachetées.

De la fourniture du matériel nécessaire aux divers services de la colonie, pour l'année 1858.

Il sera donc communiquée des caisses des charges de cette fourniture au magasin général.

Lundi dernier, M<sup>r</sup>. le Commissaire Imperial p.i accompagné de son officier d'ordonnance et de M<sup>r</sup>. le Directeur des affaires indigènes s'est rendu dans le lieu des séances de la haute cour indigène où se trouvaient ceux les Toobitis revêtus de leurs insignes.

M<sup>r</sup>. le Commissaire Imperial p.i. leur a adressé les paroles suivantes:

Aspirant tous à ouvrir les sources de la cour des Toobitis,

J'ai voulu, par ma présence, vous prouver quel respect je professe pour la Magistrature suprême de Tahiti.

Par mes paroles, je veux, non pas vous rappeler vos devoirs, vous les connaissez trop bien pour qu'il en soit besoin, mais vous faire telz, d'avoir été désignés pour juger dans cet auguste Tribunal.

Tous dans la tête de la nation, vous êtes les sagis, les justes, et devant tout, vous êtes les dépositaires et les gardiens de la fortune et de l'honneur de nos concitoyens.

Rappelez-vous, toujours, combien est grand et noble le caractère qui vous est attribué; ce quels sont, sans doute, les motifs qui vous entraînent à juger une question contentieuse où le juge est obligé de se rapporter à sa conscience; et ayant toujours présent à la pensée que si le juge malgre, et l'indépendant est digno et estimable entre tous, le juge prévaricateur qui juge, soit avec passion, soit par crainte, soit par corruption, est le plus misérable et le moins des hommes:

Que toutes les causes qui doivent être jugées pendant la session présente soient inscrites par les sous du rapporteur et du greffier, qu'elles soient inscrites par ordre des dates et jugées suivant cet ordre; par ce moyen vous éviterez la confusion, et chacun saura quand il devra être jugé.

Conformément à l'arrêté, en date du 2 Novembre dernier, je déclare ouverte la présente session de la haute cour indigène.

**NOUVELLE LOCALE.**

Dans la nuit du 20 au 21 du courant, à Muuit, la ville de l'apôtre, d'habitude si tranquille, a été réveillée en sursaut par des cris d'alarme.

Un résident, au moment de s'allonger, avait montré sa lampe et jeté sur le plancher, la meule enrouée brûlante; c'était bien commencé, mais pour parfaire la chose, il aurait fallu étouffer cette flèche trahisseuse, et, pour cela, se lever. Or, il est si doux de ne rien faire, surtout lorsque tous sommeillent devant enveloppant que notre moindre quétise ne tarde pas à s'assouvir en pensant, sans doute, que le bien vient en dormant. Cependant le moment n'était pas précisément, bien choisi pour bâiller des chateaux, car quelques instants après le feu dévorait les honneurs et la toiture de l'édiifice.

Grisa a de prompt succès, on s'est bien rendu maître de l'incendie; l'expugnation de la Provence, consistant et offrant en telz, mais de tous les appareils usités un pareil cas, s'est mis, des premiers, à l'ouvrage avec ardeur, tandis que divers résidents et plusieurs indiens fondaient peur de un dévouement digno d'éloges. Presque en même-temps accoururent M. le Commissaire Imperial p.i.

Angesot: 10 à la ligne  
92 à l'heure de l'ordre (pet. ren.)  
AU COMPTANT  
S'adresser au bureau des  
affaires étrangères.

les différentes astorites et les troupes de la garde. Chacun a rivalisé de zèle, mais les honneurs de la maison appartenant à Madame M., avec une prudence d'après et une adresse peu communes, cette dame s'est hissée jus qu'au faîtage extérieur de la maison, et, là, défend les flammes et les chutes d'une faulaise chute, elle jette dans la toiture environnante, sans cesser d'encourager les travailleurs, et arrêtant ainsi l'as progrès l'incendie. Tous font honneur au courage joint à la modestie et à la beauté!

Maintenant, ajoutons: Secours aux malheureux! le Bâtiment incendié appartenait à un résident actif, intelligent, parvenu et gâté de famille. Nous apprenons avec un vif intérêt que M<sup>r</sup>. Yves négociant à Papeete a eu l'heureuse inspiration d'aurir une souscription en faveur de cette victime, empêtrée nous de porter des sommes énormes; on peut toujours limiter ses plaisir.

V.

**Variétés.**

Quand les premiers Européens touchèrent à Tahiti ils furent saisis d'admiration à la vue de la luxuriante verdure qui, du fond des vallées, s'élèvait jusqu'à aux cimes des plus hautes montagnes; à chaque pas, dans leurs promenades, ils témoignent des ondulations délicieux, des frais ruisseaux, des fruits d'une saveur exquise, et lorsqu'en allèrent, le cœur plein de regrets, disant parlant les merveilles de la nouvelle époque, et lui prédinant l'avenir le plus fortuné, si des mains laborieuses et intelligentes venaient, un jour, à exercer sur ce sol si plein de promesses, par son étonnante fertilité.

Depuis, des recherches et des études sérieuses sont venues confirmer une opinion sié, tout d'abord, d'un enthousiasme passionné, et dernièrement M. Cesair, pharmacien de la Marine, a renoué, dans un travail aussi remarquable que consciencieux, les diverses magnificences de sa Tahiti: il nous dit combien d'arbres, d'arachides, de plantes offrent ou peuvent offrir de ressources à l'industrie, en créant de véritables richesses dans le pays.

Ainsi plusieurs espèces d'huiles seraient avantageusement employées pour la fabrication du savon, dans la peinture, à l'éclairage, dans la médecine, pour la composition de certains verres.

Li, les arts littéraires merveilleusement parti de différentes sortes de gomme, actuellement sans usage à Tahiti; là, de précieuses matières colorantes, si envies partout, perdent entre les mains des indiens ignorants; de tous côtés, sont recueillies, en abondance, des racines dont on extrait des feux sans rivale; les essais sur la culture d'ici ont prouvé les résultats les plus heureux; le canapier et la canelle soit très bien venus, partout, enfin, se montre l'artise à pain, le coconier, le coton, le maïs, les oranges; le citron, le café, le tabac, l'Indigo, la vanille et le sucre.

Chaque chose doit avoir son temps, dit communément le proverbe; rappelons nous alors, car le temps viendra certainement, et rapidement, lorsque, intelligemment accompagné d'ouvriers d'origine malicieuse, et d'industriels, on pourra de baptiser les premiers: bras d'établissement, sera en effet ses fonds au sol Tahitiens qui ne sera pas plus ingrat que le Gouvernement, quidam on ait dit, quidam on puisse dire autre.

Mais laissez la les gracieuses spéculations de l'avenir pour les plus réalistes préoccupent d'autant qu'il nous concerne mieux de terminer nos felicités, qu'elles humbles travailleraient des succès qu'ils en obtiennent, par un travail bien entendu et de chaque jour, dans leur modeste terrains.

Cela oblige les sieurs Sallet et Breli cultivateurs à Tiare qui les premiers ont pu insister à Papeete des autorisations nécessaires pour leur faire cultiver et pratiquer s'arrosent rien pris en dépit de la grossesse de leur ventre.

Glouss encore le sieur Lanotte qui donne des soins particulières à sa plantation de Fautaua dont les récents pommes du pêche de 3k. 300 offrent une circonference de 96 centimètres.

Revenons encore honneur aux efforts constants de quelques autres individus colons tels que: M. M. Brémont, H. ari à Papourie, Davi à Haapaga, schan à Hamata, Kaged, Yssier à Papeete.

Qu'il nous vienne beaucoup de travailleurs comme eux, car il s'est trouvé que, dans tous les pays, le cultivateur qui arrose la terre de la sueur de son front est l'homme essentiellement fort, juste et vertueux.

Nous parlerons prochainement des cultures plus élevées que plusieurs résidents tentent, dans ce moment, sur différents points de l'île, ainsi que des constructions en pierre qui s'obligent devoir remplacer sous peu et avec avantage le système adopté jusqu'à ce jour.

## Nouvelles diverses.

### L'art de découvrir des sources.

L'abbé Parameille était le modeste desservant d'une modeste paroisse [Saint-Jean-Les-Minimes, dans le département du Lot]. De quoi parlent les bonnes gens, si ce n'est de ce qu'ils gravaient Lorsque l'abbé Parameille vint présenter à l'évêque, il donna le récit des conseils reçus sur la question d'où afflignent vieneuses quelques sources. Prêtre et tant soit peu géologue, il pensait aux pauvres cultivateurs qui payaient de vignes à fréquent contre le saumon calcaire qui avait sous les pieds. « Serait-il donc possible, se demandait-il, que Dieu eût abandonné ces pauvres hommes à leur sort, et que l'homme ne pût trouver de la sauf ? Ne serait-il pas préférable de trouver dans ces malheures des contrôles des sources, fuisseuses elles très profondes ? » Et comme les terres arides ne répondent pas, il alla se poser la question dans les parties du département où il vit apparaître pour toutes les veux du sol. Il entendit le son des sources et des fontaines, et, quand il fut rentré, les lèvres et le front serrés, il cacha le journal à l'envieuse : « Dans chaque valle, dit-il, vallée défilée, gorge et gîte de terrain, il y a un cours d'eau appartenant au cache. Celui qui est apparu marche à la surface du sol, parce qu'il y est soutenu par une couche imperméable ; celui qui est caché marche aussi sur une couche imperméable, mais il est dans l'eau d'une couche perméable, qui ne peut le soutenir à la surface du sol. Mais, voilà le principe, il doit indiquer les eaux souterraines. Il le fit, et, comme toujours, dans les commentaires, on devra la sue, et puis le succès justifia ses tentatives, et alors tous les départements sollicitèrent une visite de l'heureux hydrographe. Dès lors, en 1851, l'abbé Parameille a toujours voyagé du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> décembre de chaque année. En 1852, il a fait cinquante expéditions ; il a indiqué 473 sources. Combien d'indications ont-elles donné d'utiles résultats ? Le bon abbé ne savait le dire. Il passait, et bien peu de ceux qu'il a échangés l'un contre l'autre, couraient de leurs succès. C'est à l'automne de l'an dernier, dans le département du Lot, sur 330 routes traversées, 300 en 1851, qu'il a rencontré au soleil des sources abondantes. Auparavant, les deux dernières venues, l'abbé Parameille a cédé de voyager ; mais il publie les résultats de ses lectures et de ses expériences. Il a trouvé d'instinct un art qui ne doit pas perdre. Il l'enseigne avec simplicité, avec clarté, avec intérêt. Comme il a su faire, au moyen de discours pour une science que l'on étudie dans une manière informante, en allant de la colline à la plaine, qui a fait de la sorcellerie et le résultat des bonnes œuvres ?

EDOUARD THIERRY.

On lit dans le morning-post : Nous apprenons que le rapport officiel sur la culture de l'arbre chinchona, dans l'île de Java, est paru. Il est positif et il va être traduit pour le gouvernement suisse. On espère que le succès de cet important essai a été complet, et que dans peu d'années Java pourra fournir un approvisionnement considérable de quinine à l'Inde aussi bien qu'à l'Europe.

Un des traits les plus curieux de l'histoire coloniale, c'est la manière dont les savages ont été éloignés de la terre de Van-Diemens (Ostanie), et c'est tout moyen d'un seul homme, tandis que l'avis avait été donné pour leur faire une guerre infructueuse, 27,000 t. st. (675,000). Cet homme, qui s'appelle Robinson, maçoit tout, est aussi astucieux et intelligent, a entrepris et exécuté une partie de l'œuvre d'amener tranquillement et pacifiquement les indigènes à l'abandon de leurs villages à Hobart-Town, d'où les emmène, par l'île des Poudres (sur la côte méridionale). Celle-là est très fertile et abonde en poisson. De plus, les savages y retrouvent de la colombe, ou une autre maison, des vêtements, des instruments, des provisions de viande et de poisson, ils sont saisis par le mal des mœurs spéciaux et insatiables, gratuitement. Depuis que Robinson a commencé à prendre les indigènes, où plutôt à renouer à lui pour donner un changement notable est survenu dans l'île de Diemen : les colons se sont avancés dans l'intérieur, et n'en plus été empêchés de labourer leur champ, un fusil à la main, sans peur ou autre chose. Les moyens dont se servit Robinson pour amener à lui les indigènes sont tous journs restés pour moi un mystère, dit Mr. Courtney, dans son ouvrage sur la Tasmanie. Il entre sans armes dans la forêt, accompagné seulement d'une femme, probablement une sorcière, et ramène toujours quelques indigènes. (See Ausland.)

Ce qui frappe le plus vivement le voyageur européen quand il arrive en Australie, cette terre des astrophiles, c'est le renversement des conditions physiques auxquelles il avait été habitué. Ainsi le cours des saisons a-t-il recours de chez lesquelles marquent le milieu de l'été et le milieu de l'hiver. Le printemps prend septembre et octobre ; l'été va du commencement de novembre à la fin de février. Avril et mai, servent d'automne ; le reste, jusqu'au 31 août, représente l'hiver. Il y a trois mois de pluie ; mars et avril remplissent les deux tiers de l'automne, et, autant la fin de l'hiver.

Mars, ici, c'est midi la bas, et réciproquement. Nous regardons le soleil au sud, et nous regardons au nord. Quand il fait beau en Australie, le hiver, il fait beau ; il monte pour annoncer le mauvais temps. Le plus long jour de l'année vient en juillet chez nous, chez les Australiens c'est en décembre. Le soleil souffle du nord, le froid du sud ; c'est sur les sommets que l'on a le plus chaud.

Même contradiction partout. Les cygnes sont nus à la Nouvelle-Galles et les aigles sont habillés, l'aigle ne pippe pas. L'ossette ne chantera pas, le héron ne pipera pendant le jour, le coucou dit son nom aux échos pendant la nuit. On voit des quadrupèdes qui ont un bec et qui pondent ; d'autres sont munis de sacs pour porter leurs petits. Les coquilles n'ont pas de noyau ; les poules, qui mangent fourrages, ne sont pas des poules, l'air en colère n'a d'avoir été taillées dans le ciel. Les arbres ne donnent point d'ombre, en général, parce que c'est la tranchée de leurs fraîches, au lieu du plat, qui est tout vers la lumière.

Il faut quelque temps pour se faire à cet apparent sans-dessous-dessus, qui n'a de bout rien que de tout compréhensible.

### Courrier des États-Unis.

#### BATIMENTS SUR RADE.

##### DE OUTRE-MER.

14 Oct. Corvette Française *Président G.*, commandée par M. Martin, lieutenant de vaisseau.

26. Goulette *Céleste Papette*, commandée par M. Léris, quartier-maître.

16 Novembre. Goulette Coloniale *Hydrographique*, commandée par M. Gaillet, enseigne de vaisseau.

##### NE COURSES.

2 Oct. Trois-mâts b. du Protectorat Sultan, cap Clark.

*Mouvements du port de Papette du 16 au 21 Novembre 1857.*

4 Novembre. Goulette de Bequia *Saint-Louis*, cap Blackett, 34 tcs. 5 hommes d'équipage, 11 passagers, venant de Huahine en 2 jours, arrivée, huile de corail, 30 paix.

16. Goulette coloniale *Hydrographique*, commandée par M. Gaillet, enseigne de vaisseau, venue de Hitihi.

##### SORTIS.

17 Novembre. Goulette du protectorat *Sarafak*, cap. Brown, pour Rataea et Penrhyn.

### Avis.

MM<sup>s</sup> les créanciers de S. Robinson déclarent en faillite par jugement en date du 13 octobre sont invités à se réunir lundi prochain 21 novembre à midi chez M<sup>r</sup>. S. Clarke, établissement du Golden Axe.

Le juge commissaire : C. THOMAS.

M. Arnould a l'honneur d'informer le public qu'est associé avec M. Lebœuf pour l'exploitation d'un établissement de forgeron sis à Papete, suivant acte de vente d'ensemble entrepris, tout achat de facture ne peut être d'une validité légale qu'autant qu'il est donné avec la signature Lebœuf et Arnould.

Mardi prochain, 24 du courant, à midi, il sera procédé, au Magasin général, à la vente aux enchères de 400 capotes en drap, 92 mitaines en gants en cuir, 19 boîtes de cap-Horn, 793 bouteilles en verre.

La vente aura lieu au comptoir

Le Directeur Receveur du Domaine.

##### O BANCAS. PARISIENS.

Mardi prochain, 24 du courant, à midi et demi, il sera procédé, au Magasin des subsistances, à la vente aux enchères de

143 Kilo. de machemore ou biscuit avarié, 44 kilo. 500gr. de café,

488 kilo. de farine.

Ces quantités doivent être divisées en plusieurs lots au gré des acheteurs.

La vente aura lieu au comptoir

Le Directeur Receveur du Domaine.

##### O DANCAN PARISIENS.

L'imprimeur Geran J. FAURE.

#### OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 16 au 21 Novembre 1857.

DATES	MANTIEN BAROMETRIQUE		TEMPÉRATURE			Moyenne de 6 h. 40 h. mat. 4 h. 10 du soir.	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relat. en centimètres.	Quantité de pluie tombrée.	Vent dominan- te pendant le jour.
	hauteur moyenne	oscillation diurne.	Minima	Maxima	Moyenne					
S. 14	760.20	0.007	19.6	27.0	23.30	24.62	19.31	85.6	0.013	E.S.E
D. 15	760.12	0.008	20.1	26.1	23.67	24.20	20.12	82.0	0.044	E.
S. 16	760.31	0.009	20.7	27.2	23.55	24.20	20.72	86.2		E.
M. 17	760.97	0.008	19.5	28.2	23.45	24.75	20.46	82.8		O.
H. 18	761.17	0.010	20.3	28.6	24.45	25.75	20.43	89.0		O.
J. 19	761.92	0.011	19.7	29.1	23.99	24.47	20.43	84.1	0.063	E.
V. 20	761.65	0.016	19.9	28.4	24.15	24.52	18.48	77.6		E.O